

*Seul le texte prononcé fait foi  
Check against delivery*

---

## Conseil de sécurité

### **La situation au Burundi** **The situation in Burundi**

New York, le 21 janvier 2015

Déclaration prononcée par S.E. M. Paul Seger  
Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la Paix

---

Monsieur le Président,

Avant toute chose, permettez-moi de remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, non seulement pour son résumé très complet mais aussi pour son engagement personnel en faveur de la cause burundaise. Nous avons eu le plaisir de nous croiser à Bujumbura à la mi-décembre et d'assister ensemble à plusieurs réunions, y compris la cérémonie marquant la fermeture du BNUB le 12 décembre. La participation de M. Feltman à la table ronde organisée entre le Gouvernement et ses principaux partenaires internationaux les 11 et 12 décembre a par ailleurs largement contribué à la réussite de cette réunion.

Je salue également la présence de l'Ambassadeur du Burundi et mon cher ami, S.E. Mr. Albert Shingiro, qui était aussi au Burundi tout au long de mon voyage et dont l'engagement personnel a été décisif pour l'adoption de la déclaration conjointe à la fin de la table ronde.

La réunion de ce jour étant la dernière consacrée au BNUB, je tiens à réitérer l'expression de ma profonde gratitude à l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, mon cher ami Parfait Onanga-Anyanga, et à son équipe, pour leur travail remarquable au service de la nation burundaise et pour la qualité de notre partenariat dans cette entreprise commune. Cela dit, malgré le départ du BNUB, et je suis certain que Parfait serait d'accord avec moi sur ce point, le moment n'est pas encore venu d'évoquer le passé. Bien au contraire, c'est sur l'avenir que nous devons nous concentrer. Les

enjeux sont trop cruciaux, surtout en cette période pré-électorale, pour que nous puissions nous permettre de relâcher notre attention.

Monsieur le Président,

En ma qualité de Président de la formation Burundi, je me suis rendu au Burundi du 8 au 12 décembre 2014 avec le Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix, M. Fernandez-Taranco. Ayant déjà rendu compte en détail de cette visite au Conseil dans mon courrier du 30 décembre 2014, je n'aborderai donc ici que le point le plus important, la table ronde. J'ai trouvé les discussions que nous avons eues très réconfortantes sur des sujets aussi importants que le suivi des engagements mutuels pris à Genève en 2012, les implications du retrait du BNUB sur la coopération internationale élargie entre le Burundi et ses partenaires, et les perspectives du partenariat, en partant du principe que les élections se dérouleront de manière libre, transparente, crédible, ouverte et pacifique. A cet égard, je tiens particulièrement à saluer le dévouement personnel exprimé par le Président Nkurunziza lors de l'ouverture de la table ronde afin d'arriver à des élections libres, inclusives et paisibles. Le communiqué conjoint adopté à l'issue des débats marque une étape très encourageante, et j'espère qu'il deviendra un document de référence pour chacun de nous. J'exhorte les deux côtés, Gouvernement et partenaires internationaux, à mettre en œuvre de manière exhaustive les engagements politiques pris avec la déclaration conjointe.

J'en viens aux trois points qui, selon moi, méritent particulièrement votre attention : tout d'abord, la situation actuelle au regard de la sécurité, ensuite la présence de l'ONU sur le terrain, et enfin l'avenir de la Commission de consolidation de la paix.

Monsieur le Président,

Je partage pleinement l'inquiétude du Secrétaire général adjoint Jeffrey Feltman quant aux actes de violence perpétrés récemment dans les provinces de Cibitoke et de Ruyigi, qui ont malheureusement fait de nombreuses victimes. Il faut condamner fermement ces attaques récentes comme tout recours à la violence à des fins politiques. Etant donné les incertitudes qui entourent toujours l'identité des groupes armés impliqués de même que la nature exacte des hostilités, je recommande vivement aux autorités nationales compétentes de poursuivre les enquêtes sur ces événements d'une manière rapide et impartiale. Tant que les faits n'auront pas été clairement établis, on verra se propager les rumeurs, au détriment d'un contexte politique déjà tendu dans la perspective des élections. Une enquête impartiale, j'en ai la conviction, ne pourra que contribuer à instaurer le climat de confiance dont le pays a tant besoin.

Je condamne avec la même fermeté l'attaque lancée le 4 janvier par des assaillants non identifiés contre des partisans du CNDD-FDD, le parti au pouvoir, près de la frontière tanzanienne, et qui a fait trois morts.

Ces incidents sont la preuve que malgré le retrait du BNUB, nous - et dans ce nous, j'inclus le Conseil de sécurité - devons rester vigilants. La période électorale battra bientôt son plein, avec à la clé des tensions qu'il faudra gérer avec prudence. Ce n'est pas le moment de baisser la garde.

Il va sans dire que la violence, quels qu'en soient les auteurs, n'a pas sa place au Burundi. Dans l'actuel contexte pré-électoral, la seule option valable pour tous les acteurs de la société burundaise c'est le dialogue, dans l'esprit d'Arusha. On ne le dira jamais assez. Seul un dialogue politique réellement ouvert, dans un espace politique décloisonné assurant la protection de toutes les libertés publiques et les droits de chacun, permettra de réunir les conditions d'élections véritablement libres, équitables, pacifiques et crédibles.

Monsieur le Président,

Le second point que je souhaite évoquer est la présence sur le terrain de l'ONU, qui subit des changements considérables. L'équipe pays des Nations Unies dirigée par le Coordinateur résident, la MENUB, nouvelle mission électorale, et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme devront travailler main dans la main pour donner à leur action un effet maximal. Par ailleurs, le gouvernement devra poursuivre avec toute la famille des Nations Unies une collaboration constructive et de bonne foi.

Le BNUB s'étant retiré, la MENUB a été officiellement mise en place lors d'une cérémonie à Bujumbura le lundi 12 janvier 2015. Je salue la signature de l'accord sur le statut de la Mission d'aujourd'hui qui forme la base pour une coopération constructive entre le Gouvernement du Burundi et la MENUB. Je suis confiant que la MENUB puisse désormais jouer le rôle pour lequel elle a été mandatée par le Conseil de sécurité, et sur demande du Gouvernement burundais, y inclus l'engagement avec tous les acteurs politiques du Burundi. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Cassam Uteem, à une réunion du comité de pilotage de la formation Burundi le 22 décembre 2014, et je suis impatient d'entamer avec lui et son équipe une collaboration étroite tout au long de la période électorale.

Le mandat du BNUB étant terminé, c'est désormais l'équipe pays des Nations Unies, dirigée par le Coordinateur résident, qui représente l'ONU sur le terrain. Lors d'une rencontre bilatérale la semaine dernière, Mme Helen Clark, administrateur du PNUD, m'a assuré que ses services sont conscients de la situation et prennent les mesures qui s'imposent compte tenu du contexte politique actuel, profondément marqué par les élections à venir - y inclus la nomination du nouveau Coordinateur résident qui, si j'ai bien compris, a été sélectionné et dispose d'un profil adéquat. Mme Clark a en outre promis d'accélérer le processus de conversion de la dernière subvention du Fonds pour la consolidation de la paix, d'un montant total de 11,65 millions de dollars, avec la mise en place de projets de soutien significatifs à la transition pacifique du Burundi.

Un des projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix prêt démarrer est l'établissement d'un réseau des droits de l'homme qui pourrait s'étendre sur tout le territoire du pays. Le projet a été développé pendant les derniers neuf mois avec le consentement et l'étroite collaboration du Burundi. Le réseau d'observation présenterait une contribution bienvenue aux mesures en place pour protéger et promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pendant la période électorale. Comme le Burundi a récemment souligné son engagement « à poursuivre la promotion de toutes les libertés publiques, à assurer la protection de tous les défenseurs des droits de l'homme » dans le communiqué de la table ronde du 12 décembre 2014, j'appelle toutes les parties prenantes à redoubler les efforts afin de garantir un déploiement rapide du réseau.

On m'a par ailleurs signalé une forte pénurie de personnel au sein de l'équipe pays des Nations Unies, et plus particulièrement dans le Bureau du Coordinateur résident. Le bon fonctionnement de cette équipe étant de la plus grande importance, j'encourage vivement les Etats membres à remédier à cette pénurie en détachant le personnel nécessaire.

Le HCDH, de son côté, souffre de l'instabilité de ses finances et de sa planification opérationnelle, qui lui a déjà fait perdre au Burundi des collaborateurs expérimentés, alors que le soutien et la surveillance des droits de l'homme y sont plus cruciaux que jamais. J'appelle donc les Etats membres à fournir au HCDH les ressources nécessaires, soit 2,2 millions de dollars par an. Je remercie le Fonds pour la consolidation de la paix et l'Allemagne pour leur soutien substantiel à cet égard, en espérant que d'autres les imiteront bientôt.

Monsieur le Président,

J'en arrive au troisième point que je souhaitais évoquer ici, qui est l'avenir de la Commission de consolidation de la paix. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport, mon successeur désigné au poste de Représentant permanent, l'Ambassadeur Jürg Lauber, m'a rejoint lors de mon dernier déplacement au Burundi dans le but, avant tout, de manifester la volonté de la Suisse de poursuivre le mandat au cas où le Burundi souhaiterait rester à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix. Lors de notre rencontre avec le Ministre des affaires étrangères, Son Excellence M. Laurent Kavakure, nous avons abordé franchement la question, à laquelle il appartient au gouvernement de répondre en premier lieu. Je serais favorable à la poursuite de l'engagement au-delà des élections de cette année, principalement pour deux raisons : la première, c'est que la Commission constituerait un facteur de continuité dans l'accompagnement du pays. Le BNUB s'est déjà retiré et le mandat de la MENUB expirera au terme des élections. La Commission peut contribuer à adoucir cette transition en maintenant son engagement sur trois aspects déterminants : l'accompagnement politique, la mobilisation des ressources et la coordination de l'assistance internationale. La deuxième raison, en supposant que le processus électoral se déroule avec succès, c'est qu'à l'avenir, la Commission pourrait se concentrer encore davantage sur le développement socio-économique. L'actuel cadre stratégique quadriennal pour la réduction de la pauvreté expirera en 2016. Il faudra alors en élaborer

et en promouvant un nouveau pour attirer les investisseurs. La formation Burundi, vu sa facilité à se réunir et son expérience acquise dans le contexte du processus de Genève, pourrait jouer un rôle clé en soutenant le dialogue sur la stratégie de développement post-CSLP II, et en accompagnant sa mise en œuvre. Elle pourrait en outre envisager la création d'un forum international visant à attirer les investisseurs privés au Burundi. J'ai d'ores et déjà évoqué cette question avec l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, M. Said Djinnit, et je pourrais l'approfondir avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. La poursuite d'une collaboration étroite avec les institutions financières internationales constituerait sans nul doute un pilier pour l'engagement futur de la Commission. A cet égard, je salue vivement la décision de la Banque mondiale d'allouer une aide à la réforme économique de 25 millions de dollars et de rester attentive à la situation du Burundi, décision prise lors d'une réunion du Conseil des Administrateurs convoquée le 13 janvier à la demande de l'administrateur suisse.

La décision finale du maintien ou non de la Commission de consolidation de la paix appartient au Burundi lui-même, après discussion au sein de la formation au sens large. Dans cette perspective, je prépare actuellement un document de travail qui pourra guider notre réflexion sur ce sujet.

En attendant, je continuerai d'assurer pleinement mes fonctions de Président de la formation pendant toute la durée du processus électoral. Je prévois de me rendre sur place encore deux fois, en avril et en juin / juillet, avant mon propre départ. Comme par le passé, je continuerai à vous informer sur les activités de la Configuration et particulièrement sur mes visites, sachant que le Conseil restera fermement engagé au Burundi tout au long de cette période électorale cruciale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

---

*Unofficial translation*

Mister President,

Let me at the outset thank the Under-Secretary-General for political affairs, Mr. Jeffrey Feltman, not only for his comprehensive briefing but also for his personal commitment to the cause of Burundi. We had the pleasure to cross paths in Bujumbura on the occasion of our respective visits in mid-December and to jointly attend several events, including BNUB's closing ceremony on 12 December. Also, Mr. Feltman's participation in the two-day roundtable meeting between the Government and its main international partners on 11-12 December was an important factor for its success.

Let me also welcome the presence of the Burundian Ambassador and dear friend, H.E. Mr. Albert Shingiro, who was also in Burundi during my trip and whose personal engagement was decisive for the adoption of the joint declaration at the end of the roundtable.

Since today's briefing is the last meeting on BNUB, I would like to once more reiterate my deep gratitude to my dear friend and former Special Representative of the Secretary General, Mr. Parfait Onanga-Anyanga, and his team for their outstanding efforts in favor of the well-being of the Burundian nation and for our close partnership in this common endeavor. However, despite BNUB's departure – and I am sure Parfait would concur with me – the time to look back has not quite arrived yet. To the contrary, our focus should be on what is to come. The stakes, especially in the context of the electoral process, are too high to slack off.

Mr. President,

In my capacity as Chair of the Burundi Configuration and jointly with the Assistant-Secretary-General for peacebuilding support, Mr. Fernandez-Taranco, I visited Burundi from 8-12 December 2014. Since I have already shared a detailed report with the Council in a letter dated 30 December 2014, I will limit myself to the most important aspect, the roundtable meeting. I was heartened by the discussions we had during the two-day event on important issues such as the follow-up on the mutual commitments taken in Geneva in 2012, the implications of BNUB's drawdown on the wider international cooperation between Burundi and its partners and the future prospects of the partnership assuming that the elections will be free, transparent, credible, inclusive and peaceful. In that regard, I especially welcome President Nkurunziza's personal commitment for free, inclusive and peaceful elections expressed at the opening of the roundtable meeting. The substantial joint communiqué that was adopted at the end of the roundtable is a very promising step and it is my hope that going forward it will serve as a guiding document all of us can refer to. I appeal both to the Government of Burundi as well as to the international partners to fully implement the political commitments made in the joint communiqué.

Let me now turn to three main points that, in my view, merit your attention: First, the current security and political situation; second, the UN's presence on the ground; and third, the future of the PBC.

Mister President,

I fully share the concerns expressed by Under-Secretary-General Jeffrey Feltman regarding the recent acts of violence in the provinces of Cibitoke and Ruyigi and I deplore the significant number of victims. These recent attacks as well as all recourse to violent means for political ends have to be firmly condemned. Given that uncertainties still persist on the identity of the armed groups as well as on the nature of the hostilities as such, I strongly recommend the competent national authorities to pursue investigations into the events in a quick and impartial manner. As long as facts are not established, rumors will spread and further fuel an already tense political environment in the run up to the elections.

I am convinced that an impartial investigation could serve as an important confidence-building measure and help establish much needed mutual trust.

In the same vein, I also strongly condemn the attack on 4 January by unidentified assailants on supporters of the ruling party CNDD-FDD near the border with Tanzania that claimed three lives.

These incidents have once again shown that despite BNUB's drawdown we – including this Council – must remain vigilant. The electoral phase is getting into full swing and is creating tensions that need be carefully managed. We would be ill advised to get lulled into complacency at this point.

It goes without saying, violence committed by whosoever should have no place in Burundi. In the context of the electoral process, the only viable option for all Burundian stakeholders is the path of dialogue, based on the spirit of Arusha. This cannot be stressed enough. Only a truly inclusive political dialogue and open political space that ensures the protection of all public liberties and rights for all can lay a fertile ground for genuinely free, fair, peaceful and credible elections.

Mr. President,

Let me now turn to my second point. The UN's presence on the ground is undergoing substantial changes. The UN Country Team headed by the Resident Coordinator, the new electoral mission MENUB and the bureau of the Office of the High Commissioner for Human Rights have to work hand in hand to ensure maximum impact. Also, the Government must continue to cooperate with the entire UN family constructively and in good faith.

Following the drawdown of BNUB, the electoral mission MENUB was officially inaugurated at a ceremony in Bujumbura on Monday, 12 January 2015. I welcome today's signing of the Status of Mission Agreement (SOMA), which forms the basis for a constructive cooperation between the Burundian Government and MENUB. I trust that MENUB will now be able to play the role it has been mandated for by the Security Council, and as requested by the Burundian Government, including engaging with all political actors in Burundi. We had the pleasure to welcome the Special Envoy of the Secretary-General, Mr. Cassam Uteem, at a Steering Group Meeting of the Burundi Configuration on 22 December 2014 and I very much look forward to closely cooperating with him and his team throughout the electoral period.

With BNUB out of the picture, the UN Country Team headed by the Resident Coordinator now leads the UN presence on the ground. In a bilateral meeting with UNDP Administrator Ms. Helen Clark last week, I was reassured that her office is well aware of and taking the necessary measures to accommodate the specific needs required by the current political context, especially in view of the upcoming elections – including the appointment of the new RC whom, I have been told, has been selected and has the right profile. Also, Ms. Clark promised to accelerate the process of turning the

latest grant of the Peacebuilding Fund totaling \$11.65m into impactful projects in order to support Burundi's peaceful transition.

One of the PBF projects ready for execution is the establishment of a network of human rights defenders that would be deployed throughout the country. The project was set up over that last nine months in agreement and in close cooperation with Burundi. The observation network would be a very welcome addition to the measures taken in order to protect and promote the full respect of human rights and fundamental freedoms during the pre-election period. As Burundi recently reiterated its commitment "to pursue the promotion of all public freedoms, to ensure the protection of all human rights defenders" in the Roundtable communiqué of 12 December 2014, I urge all parties involved to redouble their efforts for a prompt deployment of the network.

I was also informed that there are important outstanding staffing needs within the UNCT, particularly in the RC's office. Given the importance of a well-functioning UNCT, I strongly encourage Member States to consider closing the capacity gaps by seconding staff to the office.

Similarly, the OHCHR's bureau is in dire need of financial stability and operational predictability. Because of this persisting planning insecurity, the human rights office in Burundi has already lost experienced staff. Human rights support and monitoring remain as important as ever in Burundi, I therefore urge Member States to contribute the necessary financial resources to the OHCHR – totaling \$2.2m per year. I am grateful to the Peacebuilding Fund and Germany for their substantial support in this regard and I express my hope that others will follow suit as soon as possible.

Mr. President,

My third point pertains to the future of the PBC Burundi Configuration- As indicated in my report, my designated successor as Permanent Representative, Ambassador Jürg Lauber, joined me on my last trip to Burundi, primarily to show Switzerland's commitment to carry on with the mandate in case Burundi wishes to remain on the PBC's agenda. In our meeting with the Minister of Foreign Affairs, H.E. Mr. Laurent Kavakure, we specifically raised this issue. The question whether Burundi wants to carry on with the PBC needs first and foremost to be answered by the Government. I would see merit in continuing the engagement beyond this year's elections, particularly out of two reasons. First, the PBC would ensure an element of continuity in the accompaniment of the country. BNUB is already gone and MENUB's mandate is also bound to expire in the aftermath of the elections. The PBC can help smooth the effects of this transition by remaining engaged through its three main pillars: political accompaniment, resource mobilization and forging coherence in international assistance. Second, and depending on a successful electoral process, the PBC could in the future focus even more on socio-economic development. The current four-year Poverty Reduction Strategy Paper will expire in 2016. Consequently, a new development framework will have to be elaborated and promoted to attract investment. Given the Burundi Configuration's ability to convene and its experience gained in the



context of the Geneva process, it could play an important role in supporting the policy dialogue of the post-PRSP-II development strategy and in accompanying its implementation. Furthermore, the PBC could also look into the possibility of facilitating an international forum to attract private investment in Burundi. I have already raised this issue with the Special Envoy on the Great Lakes Region, Mr. Said Djinnit and could further explore it with the World Bank and the African Development Bank. Continuing the close cooperation with international financial institutions would certainly remain a pillar for future PBC engagement. In this regard, I very much welcome the World Bank's decision to allocate a \$25m economic reform support grant and to pay further attention to Burundi following a board meeting on 13 January that was requested by the Swiss Executive Director.

Ultimately, the decision whether to continue the PBC's engagement will have to be taken by Burundi itself after a discussion within the larger Configuration. To this end, I am currently preparing an options paper that can guide our thinking on this issue.

In the meantime, I remain fully engaged as Chair of the Configuration and will carry out my mandate throughout the electoral process. I intend to visit the country two more times, in April and June/July, before my own departure. As per usual practice, I will continue to keep you informed on the activities of the Configuration and on my trips in particular, knowing that the Council will remain firmly engaged in Burundi all along this crucial electoral period.

I thank you, Mr. President.